

Annonce d'emploi

Dénomination du poste : Auxiliaire puériculture

Résidence administrative : JUJURIEUX / **Lieu de travail** : PONT D'AIN

Temps de travail :

Poste à 35 heures, à pourvoir dès que possible jusqu'au 30 avril pour un remplacement. Possibilité de reconduction du contrat

Ouverture de la structure de 7h30 à 18h30, du lundi au vendredi

Diplômes : CAP ou Auxiliaire puériculture obligatoire / Expérience souhaitée, débutant accepté

Salaire : Grille indiciaire de la fonction publique territoriale

Vous évoluerez dans un multi-accueil de 24 places, sous l'autorité de la directrice du multi-accueil, et au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

L'équipe éducative se compose de 9 agents permanents.

Pour l'accompagnements des familles et de leurs enfants :

- Accueillir les enfants et leurs familles dans la bienveillance, l'écoute et le respect de chacun
- Transmettre aux familles les informations relatives à leur enfant.
- Veiller à la santé, à l'hygiène, à la sécurité physique et affective, et au bien-être de l'enfant.
- Organiser et animer des activités au sein du multi-accueil en respectant les capacités et le développement de chaque enfant.
- Participer activement aux différents temps de la journée

Savoirs et savoirs faire professionnels

- Connaissances du développement psychomoteur et psychoaffectif de l'enfant.
- Connaissance des protocoles d'hygiène et de sécurité.

Savoir-être

- Patience, tolérance et empathie
- Capacités relationnelle, d'adaptation et d'écoute
- Sens du travail en équipe

Contact :

rh@ain-cerdon.fr